



Association des Anesthésiologistes Libéraux

14 av BORDENEUVE 31240 Saint JEAN

Site web: <http://www.anesthesiologistesliberaux.org/>

REFLEXIONS SUR L' EXERCICE LIBERAL EN ANESTHESIE

Nous savons tous la désaffection qu'éprouve nos jeunes collègues pour l'exercice libéral. Si le problème des médecins de premier recours est particulièrement aigu, il ne doit pas faire oublier la désaffection des spécialités de plateaux techniques lourds et en particulier de l'anesthésie.

Les causes :

- **La pénibilité**, elle recouvre deux problèmes:

- le premier générationnel, car les jeunes médecins ne veulent plus travailler au rythme que nous menons (gardes de nuit et/ou de WE sans repos compensateur, obligation de pratiquer le multi site)

- Le second est la féminisation de la médecine, en effet les femmes privilégie l'exercice salarié, avec une sécurité accrue, et la possibilité de combiner vie familiale et professionnelle.

- **La judiciarisation** avec le cout des assurances et l'existence de trous de garanti qui peu nous ruiner à tout moment ainsi que nos enfants. Ceci entraine une peur de l'exercice libéral avec le risque inhérent à celui ci(peur du multi site, du volume des actes, sorti du giron protecteur hospitalier, contrainte à faire "du volume qu'elle soit financière, de la part des opérateur et des cliniques)

- Les difficultés d'accéder au nouvelles techniques non reconnues ni cotées par les caisses

Les solutions :

il faut enrayer cette spirale infernale moins d'anesthésistes égale plus d'actes, plus de pénibilité et plus de prises de risques et donc moins d'anesthésistes.
Les anesthésistes ne déterminent pas le volume des soins.

- Diminuer la pénibilité

Diminuer le volume des actes (repos de sécurité et multi sites) et reconnaissance tarifaire des actes de nuit et de WE qui veut de nos jours se lever à 3 heures du matin pour 20 € .

Diminuer la prise de risque en donnant plus de temps au patient que se soit au bloc , en consultation ou dans les étages.

Dégager plus de temps pour les tâches transversales et vigilances multiples .

- Régler le problème assurantiel

Le problème du cout de l'assurance qui croit de manière exponentielle alors que la valeur des actes stagne.
Supprimer les trous de garantis

- Intégrer le privé dans le cursus des internes

Une part de formation en privé évitera en parti la peur de l'insécurité et montrera que malgré les difficultés le privé s'attache à adhérer aux nouvelles techniques et atténuera la réputation mercantile qui nous "colle à la peau".

- La valorisation des actes inscrit dans la CCAM

- La cotations des nouvelles techniques ,un échographe coute cher .

La notion qui est fondamentale a mon sens est que l'anesthésiste n'est pas prescripteur d'actes et que le transfert d'anesthésistes du public vers le privé assorti d'une revalorisation du cout de l'actes n'entrainera pas de surcout dans la mesure ou le cout des anesthésiste public compensera cette revalorisation.

Les anesthésistes ne veulent pas augmenter leur chiffre d'affaires ils veulent travailler moins et mieux tout en gardant une valorisation correspondant à la pénibilité , aux risques et à leur qualification.

Henry MOUYSSSET Président de l' AAL